

LES PRODUCTEURS
LAITIERS DU CANADA

ÉTÉ
2025

L'ÉCONOMISTE LAITIER



MD



Bienvenue à la dernière édition de l'Économiste laitier des PLC, qui nous permet de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le marché et de donner un aperçu de ce à quoi il faut s'attendre dans les mois à venir. Notre objectif? Vous aider à suivre l'évolution du marché des produits laitiers.

Dans cette édition du deuxième trimestre de 2025, nous examinons les prix mondiaux des produits laitiers; nous comparons les fermes laitières canadiennes et américaines en fonction de leur taille, de leur structure et de la distribution du lait; nous faisons le point sur le commerce, en examinant le seuil d'exportation établi par l'ACÉUM et les principales importations de produits laitiers au cours du premier semestre de 2025 dans le cadre des accords commerciaux internationaux conclus par le Canada pour l'année laitière 2024/2025; et nous analysons les ventes de produits laitiers sur le marché canadien (vente au détail, restauration et transformation secondaire).

TABLE DES MATIÈRES

PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS 03

COMPARAISON ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA : TAILLE DU TROUPEAU, DISTRIBUTION DU LAIT ET STRUCTURE DE LA FERME 06

COMMERCE 08

TENDANCES DE LA CONSOMMATION SUR LE MARCHÉ CANADIEN 14



MISE À JOUR DES PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS DE BASE

L'indicateur du prix mondial du lait du International Farm Comparison Network (IFCN)¹ est une référence pour suivre les tendances du marché mondial des produits laitiers. Les prix mondiaux du lait ont continué à suivre une tendance à la hausse au premier trimestre de 2025, passant de 68,2 \$ CA/100 kg de solides du lait corrigé (SLC) en janvier à 71,5 \$ CA/100 kg de SLC en mars, soit une augmentation de 4,8 %. Cette hausse est due à la forte demande de fromage, de beurre et de poudre de lait entier (PLE), ainsi qu'à la reprise de la production mondiale de lait. Pour le mois de mai, l'indicateur du prix mondial du lait de l'IFCN a atteint l'équivalent de 73,9 \$ CA/100 kg de SLC.

Sur les marchés mondiaux, les produits plus riches en matières grasses continuent d'alimenter la hausse des prix par rapport aux protéines. Les prix du beurre, du fromage et de PLE suivent une tendance à la hausse, grâce à une demande à l'exportation qui demeure ferme. Du point de vue de l'offre, la reprise de la production laitière mondiale résulte de deux facteurs : l'augmentation du cheptel laitier aux États-Unis et, par conséquent, l'augmentation de la production laitière et l'amélioration des rendements, ainsi que des conditions météorologiques plus favorables dans les pays d'Amérique latine. Cependant, la forte demande de produits riches en matières grasses comme le beurre dépasse la croissance de l'offre, qui reste modérée et inférieure aux prévisions, ce qui maintient les prix à un niveau élevé.

Selon l'IFCN, les contrats à terme sur les produits laitiers indiquent que les prix sur les principaux marchés mondiaux évoluent actuellement de manière indépendante, avec une corrélation limitée.

En Océanie, le marché entre dans la période de mise à l'herbe, une période saisonnière de pic de production laitière. L'augmentation des volumes de lait devrait se traduire par une hausse de la production de beurre et de lait écrémé en poudre (LEP). Cela pourrait inciter les acheteurs à reporter leurs achats dans l'attente d'une offre plus importante et de prix potentiellement plus bas, ce qui explique en partie la baisse des prix illustrée dans les Figures 1a et 1b. Parallèlement, l'incertitude entourant la demande chinoise d'importations reste élevée, en particulier pour le LEP.

Les prix du beurre en Union européenne (UE) sont demeurés élevés, comme le montre la Figure 1a, en raison de la baisse de la production laitière, des stocks limités, de la hausse des coûts des intrants et des perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement. Les phénomènes météorologiques extrêmes et les tensions géopolitiques, en particulier la guerre en Ukraine, ont contribué à l'augmentation des coûts énergétiques. Selon le rapport diffusé dans *The Bullvine* (Mai 2025), de nombreux transformateurs laitiers de l'UE ont réorienté leur production vers le fromage au détriment du beurre, ce qui a réduit davantage l'offre de beurre. En mai 2025, le prix moyen du beurre transformé sur le marché de l'UE était supérieur de 7,2 % au prix de soutien du beurre au Canada.

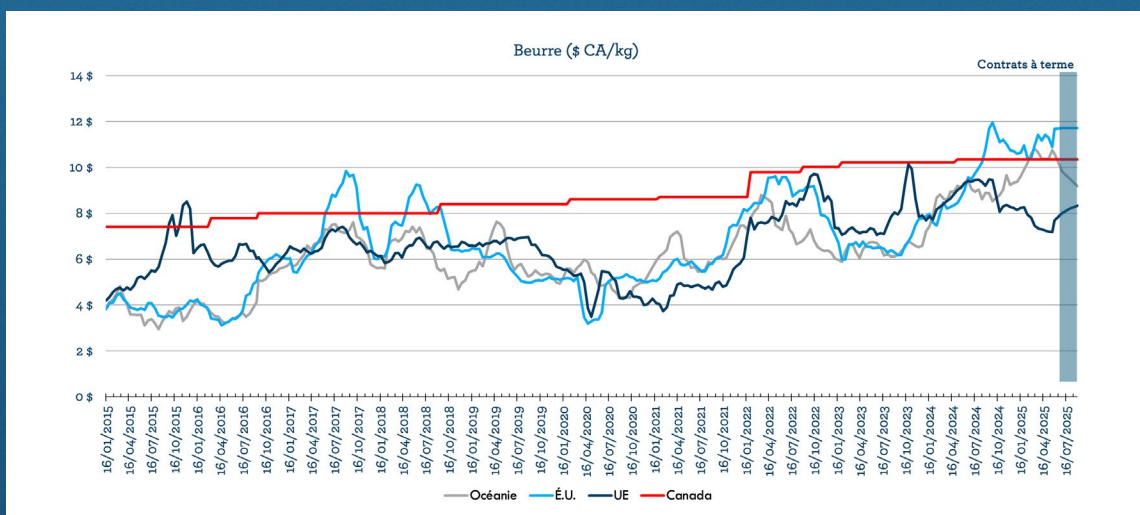
Aux États-Unis, les problèmes tarifaires actuels exercent une pression sur le marché. La faiblesse du dollar américain permet aux exportations de demeurer compétitives, mais l'imprévisibilité de la demande et les capacités de transformation limitées atténuent l'effet global. Les prix à terme du beurre et du lait écrémé en poudre (LEP) devraient afficher une légère tendance à la hausse à partir de juin 2025.

Le principal message à retenir de ces développements est que les marchés mondiaux connaîtront une volatilité accrue au cours des prochains mois, et que l'on s'attend à ce que les prix continuent de fluctuer. Cela contraste fortement avec la stabilité des prix assurée par le système canadien de gestion de l'offre.

Les prix des solides non gras (SNG) de classe 4A suivent généralement les tendances des marchés mondiaux du lait écrémé en poudre (LEP). Cela signifie que lorsque les prix mondiaux du LEP augmentent ou diminuent, les prix des SNG de classe 4A suivront probablement les tendances mondiales du LEP, évoluant généralement en parallèle en dollars canadiens après avoir tenu compte du taux de change. Les prix des SNG de classe 4A sur le marché intérieur illustrés à la Figure 2 montrent une augmentation, passant du niveau le plus bas de 2,52 \$ CA/kg en mai 2024 à 3,46 \$ CA/kg en décembre 2024. Les prix ont ensuite légèrement baissé pour atteindre 2,83 \$ CA en avril 2025. En ce qui concerne les prix à terme, les données indiquent qu'une tendance à la hausse modérée est attendue de juin à septembre. L'évolution des prix à terme dépendra des tendances mondiales du LEP, des taux de change et des conditions du marché intérieur.

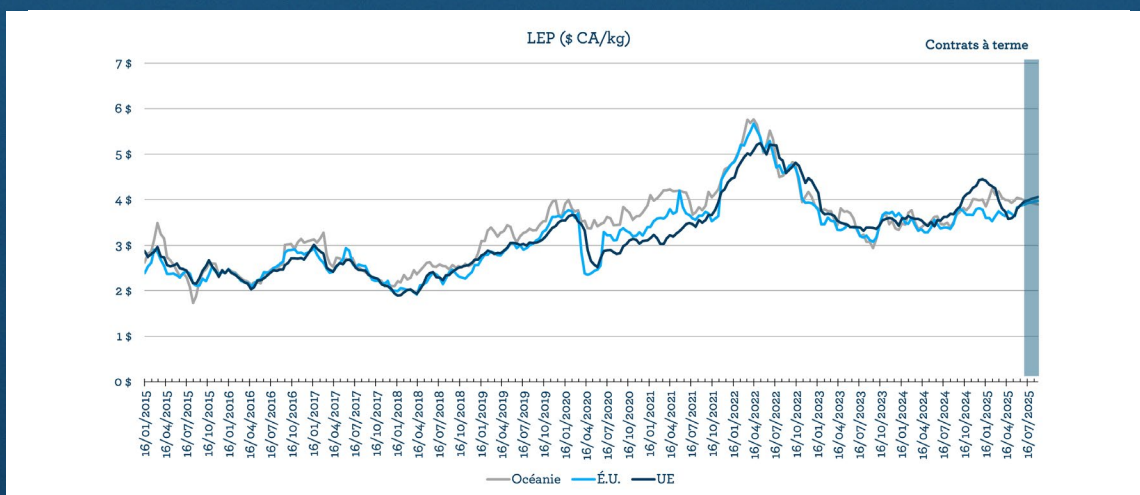
¹ L'indicateur du prix mondial du lait de l'IFCN est une moyenne pondérée de trois composantes : LEP et beurre (32 %), fromage et lactosérum (51 %) et PLE (17 %), les pondérations étant ajustées chaque trimestre en fonction des parts du commerce mondial de ces produits.

FIGURES 1A ET 1B : ÉVOLUTION DES PRIX MONDIAUX DU BEURRE ET DU LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE (LEP)



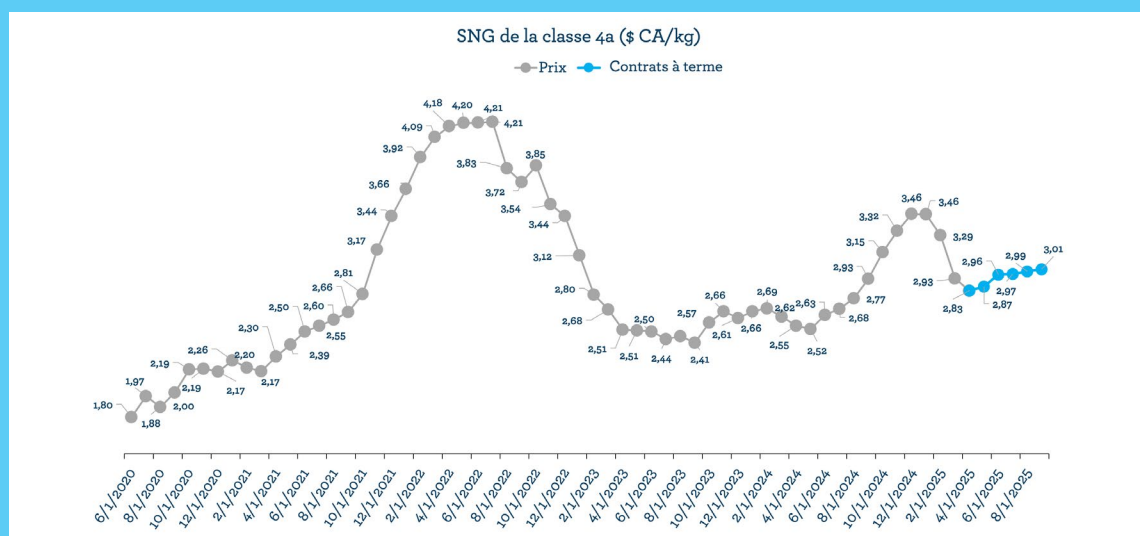
Sources : Calculs effectués par l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les PLC au 28 mai 2025.

Remarque : Le prix de soutien du beurre indiqué pour le Canada est un prix de référence théorique et ne doit pas être considéré comme le prix réel du beurre transformé sur le marché.



Sources : Calculs effectués par l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les PLC au 28 mai 2025

FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES PRIX DES SOLIDES NON GRAS (SNG) DE CLASSE 4A.



Sources : Agricultural Marketing Service de l'USDA (prix) et CME (contrats à terme) en date du 10 juin 2025

Remarque : Les données sur les contrats à terme sont basées sur les prix des contrats à terme réglés le jour de bourse précédent.

LE PRIX DE SOUTIEN DU BEURRE CANADIEN DEMEURE STABLE MALGRÉ LA VOLATILITÉ MONDIALE

La volatilité des prix du beurre canadien est minime comparativement à celle observée dans d'autres pays. Le prix de soutien du beurre canadien sert de référence pour l'établissement des prix, mais il ne correspond pas au prix réel du beurre transformé. Il ne change généralement que lorsque la Commission canadienne du lait (CCL) l'annonce, soit une fois par an en règle générale. Au cours de la période de 12 mois se terminant en mai 2025, les prix du beurre au Canada ont augmenté de seulement 1,3 % par rapport à l'année précédente, et de 22,2 % sur cinq ans. Pendant la même période, les prix ont légèrement baissé aux États-Unis (-0,8 %), mais ont fortement augmenté dans l'Union européenne (42,3 %) et en Océanie (26,5 %). Sur cinq ans, les hausses ont été bien plus marquées qu'au Canada : 71,7 % aux États-Unis, 90,9 % dans l'UE et 61,5 % en Océanie.



TABEAU 1 : VARIATION EN POURCENTAGE DES PRIX DU BEURRE – COMPARAISON SUR 12 MOIS ET 5 ANS
(Période se terminant en mai 2025)

RÉGION	VARIATION SUR UN AN (%)	VARIATION SUR 5 ANS (%)
CANADA	+1,3	+22,2
ÉTATS-UNIS	-0,8	+71,7
UE	+42,3	+90,9
OCÉANIE	+26,5	+61,5

Sources : Calculs effectués par la CCL, l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les PLC

De plus, bien que le prix canadien soit généralement plus élevé que dans d'autres pays, les prix internationaux ont récemment convergé. En mai 2025, le prix du beurre en UE a atteint 11,09 \$ CA/kg, dépassant le prix de soutien canadien de 10,35 \$ CA/kg (CCL, USDA). Au cours du même mois, le prix en Océanie était également plus élevé, à 10,55 \$ CA/kg (CCL, USDA).

COMPARAISON ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS : TAILLE DES TROUPEAUX, DISTRIBUTION DU LAIT ET STRUCTURE DES FERMES

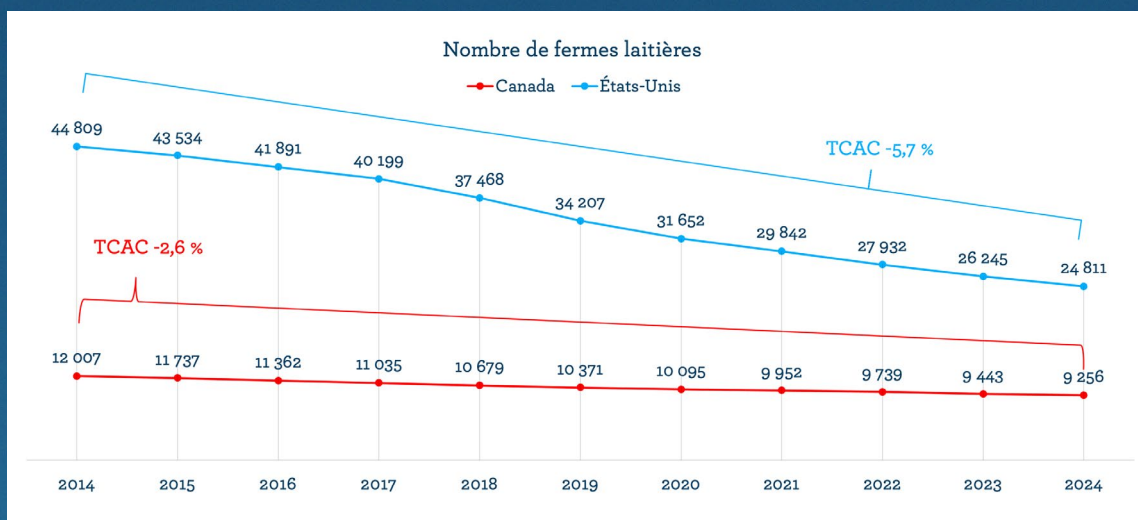
Le secteur laitier américain est beaucoup plus consolidé que celui du Canada, et cet écart n'a fait que se creuser au cours des dix dernières années. De 2014 à 2024, le nombre de fermes laitières aux États-Unis a diminué de près de moitié, passant de 44 809 à 24 811. Cela représente une baisse moyenne de 5,7 % par an. Au Canada, le nombre de fermes a également diminué, mais à un rythme plus lent, passant de 12 007 à 9 256, soit une baisse annuelle moyenne de 2,6 % (voir Figure 3). À titre indicatif, au cours des six dernières années, le nombre de fermes laitières perdues aux États-Unis équivaut à l'ensemble du cheptel laitier canadien. La consolidation est un phénomène normal qui touche tous les secteurs, mais son ampleur aux États-Unis est beaucoup plus importante qu'au Canada, où la structure agricole est plus stable et à plus petite échelle, les fermes familiales continuant de représenter environ 88 % du secteur.

Cette différence de consolidation se reflète clairement dans la production et la taille des troupeaux. En 2024, la production laitière aux États-Unis a atteint 991,7 millions d'hectolitres, soit plus de dix fois celle du Canada (96,6 millions). La valeur du lait vendu aux États-Unis s'élevait à 69,6 milliards \$ CA, comparativement à 9,7 milliards \$ CA au Canada. Les États-Unis comptaient également plus de fermes, soit 24 811 comparativement à 9 256 au Canada. En moyenne, une ferme américaine comptait 377 vaches, comparativement à 105 au Canada. Cela met en évidence la disparité structurelle entre les deux industries.

Les grandes exploitations dominent la production laitière américaine. En utilisant les prix et les ventes du lait aux États-Unis pour estimer la production laitière par catégorie de troupeau, nous avons constaté que les fermes comptant 1 000 vaches ou plus, qui ne représentent que 8,5 % de l'ensemble des fermes laitières américaines, produisent plus de 65,8 % de tout le lait du pays (voir Figures 4a et 4b). En revanche, les fermes canadiennes comptant entre 0 et 200 vaches représentent 89,3 % de l'ensemble des fermes laitières et assurent 63,8 % de la production laitière nationale. Ces chiffres reflètent non seulement des différences d'échelle, mais aussi des différences fondamentales dans la structure de l'industrie et l'organisation du marché.

L'un des principaux avantages du modèle moins consolidé du Canada, soutenu par la gestion de l'offre, est sa résilience. Grâce à un réseau agricole plus dispersé, les perturbations dans une seule ferme sont moins susceptibles d'affecter l'approvisionnement national en lait. Dans les systèmes très concentrés, comme aux États-Unis, où un petit nombre de grandes exploitations produisent la majeure partie du lait, une éclosion de maladie peut entraîner des conséquences désastreuses. La répartition plus large de la production au Canada contribue à limiter ce risque. La gestion de l'offre joue également un rôle stabilisateur, en maintenant la production étroitement alignée sur la demande intérieure. Cette structure soutient non seulement l'économie locale, mais renforce également la sécurité alimentaire en période d'incertitude.

FIGURE 3 : CONSOLIDATION DES FERMES LAITIÈRES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS



Sources : SADC, USDA

FIGURE 4A : POURCENTAGE (%) DE LAIT PAR TAILLE DU TROUPEAU, 2022

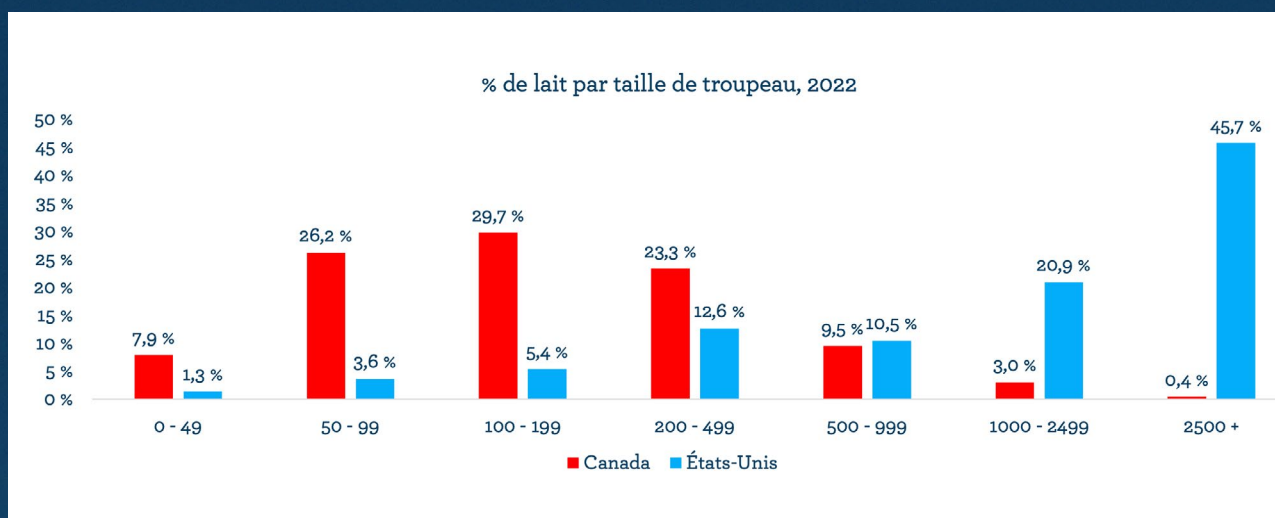
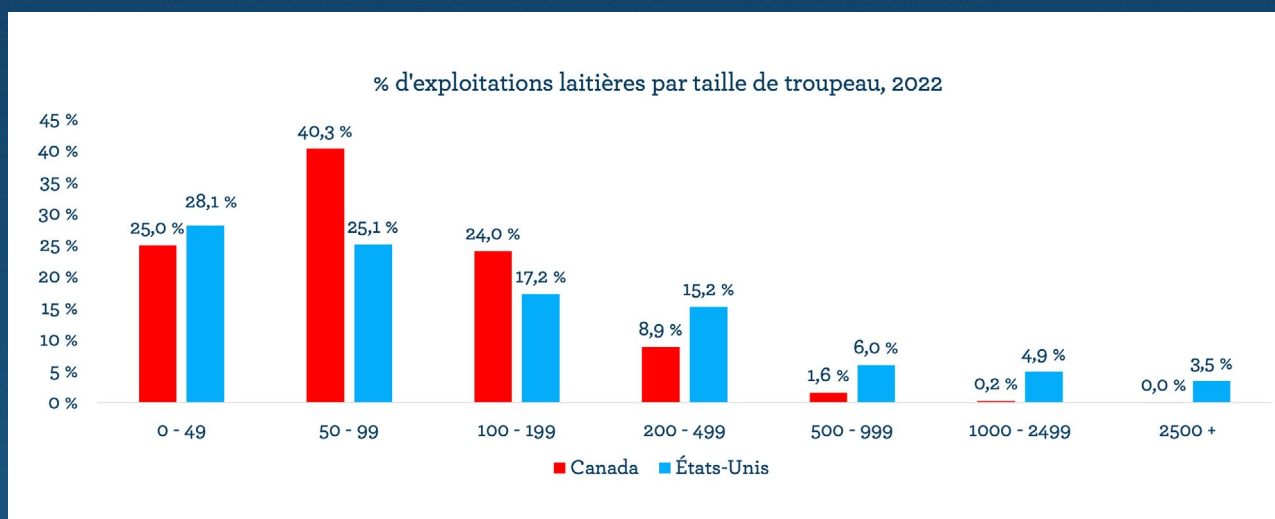


FIGURE 4B : POURCENTAGE (%) DE FERMES LAITIÈRES PAR TAILLE DE TROUPEAU, 2022



1. Canada : La production laitière moyenne par vache a été utilisée pour estimer la production laitière totale en fonction de la taille du troupeau. États-Unis : les estimations de la taille des troupeaux ont été tirées des données du recensement, qui fournissent des fourchettes de taille des troupeaux basées sur les catégories de ventes de lait.
2. La part de la production laitière totale des États-Unis a été estimée en divisant les ventes de lait déclarées selon la catégorie de taille de troupeau par le prix du lait correspondant pour 2022 pour chaque taille de troupeau, tel que publié par l'USDA.

Sources : CCL; SADC; USDA : Recensement agricole de 2022 (ventes de lait en dollars); USDA : Estimations du coût de production du lait (prix du lait); USDA : Données sur la production laitière (Production)

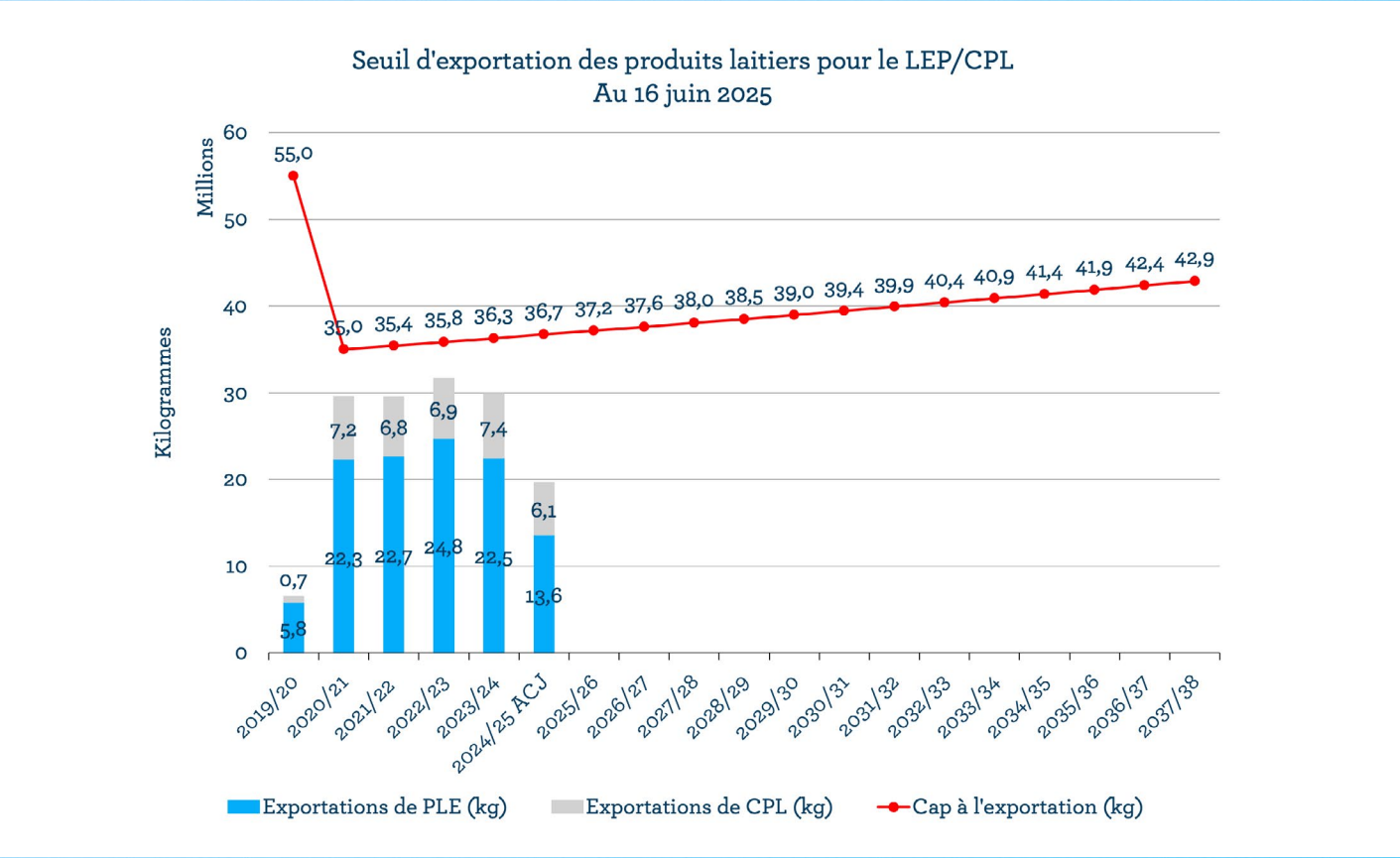
COMMERCE

EXPORTATIONS : LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE (LEP) ET CONCENTRÉS DE PROTÉINES LAITIÈRES (CPL)

En vertu de l'ACÉUM, le Canada est assujéti à des seuils d'exportation pour le lait écrémé en poudre (LEP) et les concentrés de protéines laitières (CPL). Pour l'année laitière 2024-2025, la limite d'exportation combinée pour le LEP et les CPL est de 36,7 millions de kilogrammes.

À ce jour, à moins de deux mois de la fin de la période, le Canada a exporté 13,6 millions de kilogrammes de LEP et 6,1 millions de kilogrammes de CPL, pour un total de 19,7 millions de kilogrammes, ce qui est largement inférieur au seuil d'exportation.

**FIGURE 5 : SEUIL D'EXPORTATION POUR LE LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE (LEP)
ET LES CONCENTRÉS DE PROTÉINES LAITIÈRES (CPL)**



Source : Affaires mondiales Canada

IMPORTATIONS

Cette section examine les contingents tarifaires (CT) et les taux de remplissage prévus dans les accords commerciaux conclus par le Canada jusqu'en mai 2025. Les CT permettent d'importer une quantité prédéterminée de chaque produit laitier. Toutes les données utilisées dans cette analyse proviennent d'Affaires mondiales Canada (AMC).

LAIT

Dans le cadre de l'OMC, le niveau d'accès au lait de consommation est fixé à 64 500 tonnes pour la consommation personnelle. Depuis février, le nombre de véhicules franchissant la frontière a considérablement diminué. En mai 2025, 1,3 million de voyages aller-retour ont été effectués en voiture par des résidents canadiens depuis les États-Unis, soit une baisse de 38,1 % par rapport à mai 2024. Cela signifie probablement que les importations de lait de consommation pour usage personnel ont diminué par rapport à l'année dernière (Statistique Canada, 2025). AMC ne délivre pas de permis d'importation pour les achats transfrontaliers.

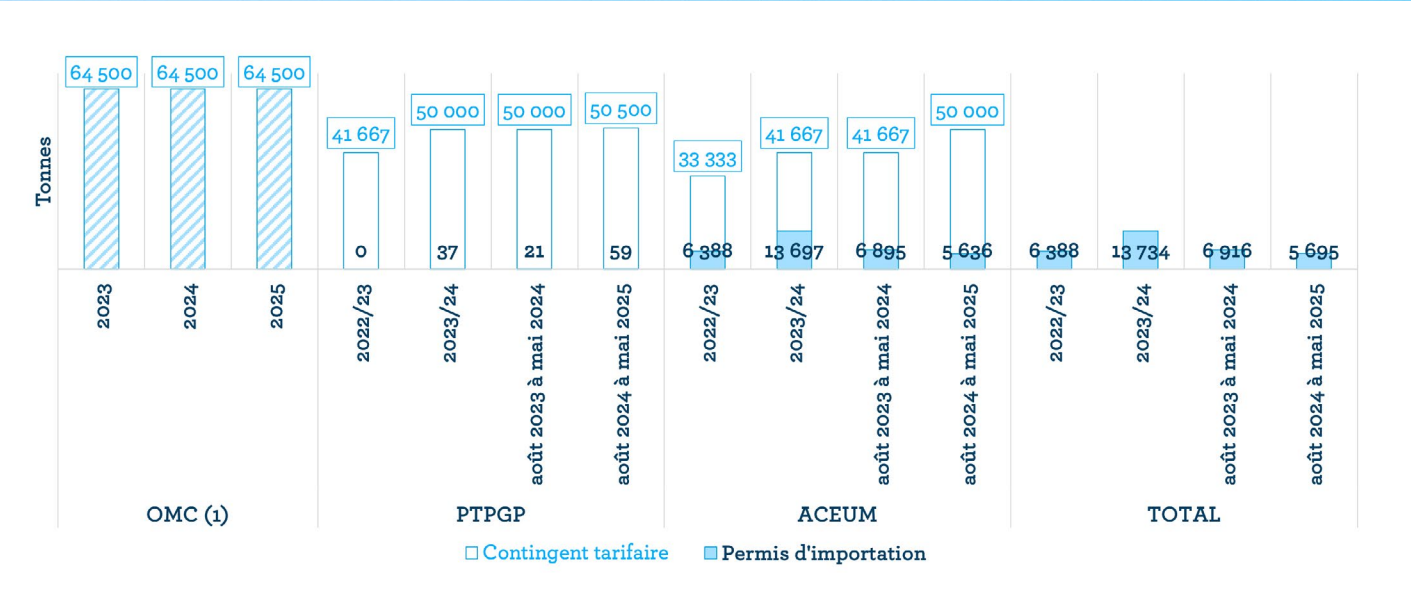
Historiquement, le Canada n'a importé que peu de lait de consommation dans le cadre de l'Accord de PTPGP,

avec seulement 0,1 % du CT utilisé à ce jour, ce qui correspond au même taux qu'à la même période l'année dernière.

Dans le cadre de l'ACÉUM, entre août et mai de cette année laitière, 11,3 % du quota a été rempli. À la même période l'année dernière, le taux de remplissage était de 16,5 %, ce qui montre une légère baisse du volume importé par rapport à l'année dernière.

Dans l'ensemble des accords, les importations de lait ont diminué, passant de 6 916 tonnes à la même période l'année dernière à 5 695 tonnes jusqu'à présent cette année, reflétant une baisse des taux de remplissage dans tous les accords.

FIFURE 6 : IMPORTATIONS DE LAIT



(1) Pour l'OMC, il existe un niveau d'accès au lait de consommation de 64 500 tonnes, qui correspond à l'estimation des achats transfrontaliers annuels des consommateurs canadiens. Les marchandises sont importées en vertu de la Licence générale d'importation n° 1 : Produits laitiers pour usage personnel. Le 26 janvier 2000, la Licence générale d'importation n° 1 a été modifiée et la limite de 20 \$ pour chaque importation de lait de consommation pour usage personnel a été supprimée.

Source : Affaires mondiales Canada

CRÈME

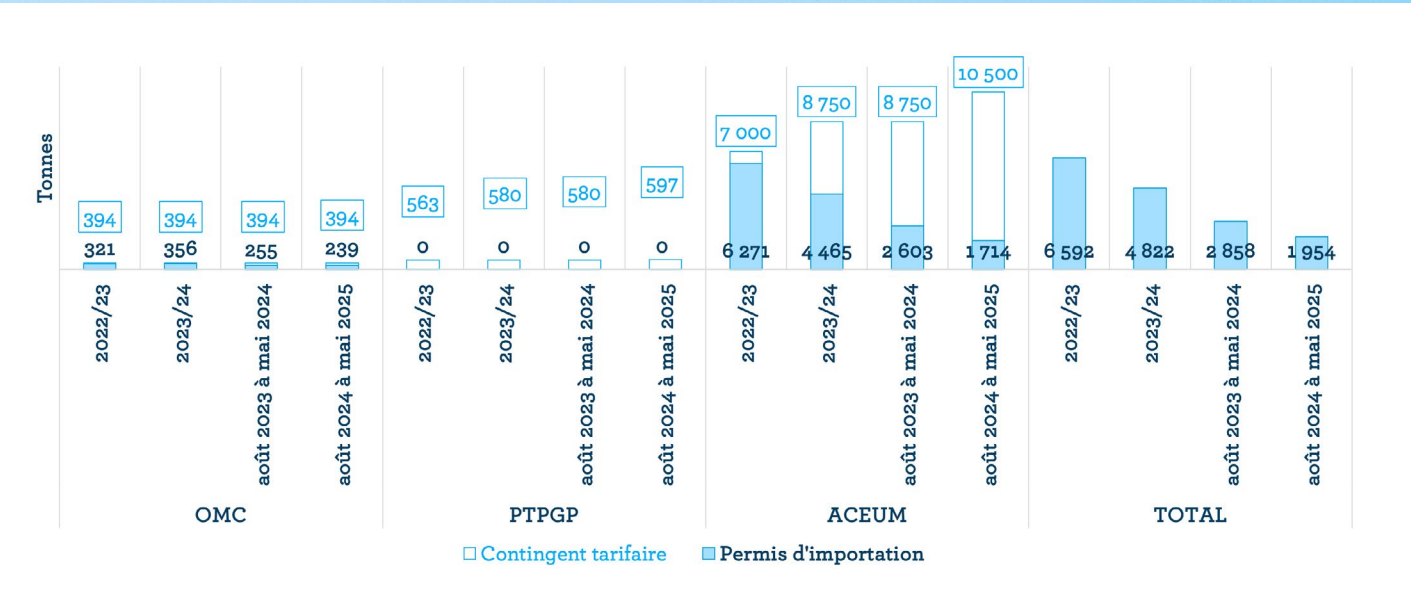
Dans le cadre de l'OMC, le CT pour la crème demeure stable à 394 tonnes, avec un taux de remplissage actuel de 60,8 %. Ce chiffre est légèrement inférieur au CT de 64,7 % enregistré à la même période l'année dernière.

Pour l'Accord de PTPGP, il n'y a pas eu d'importations de crème jusqu'à ce jour, à l'instar des années précédentes où le taux de remplissage était de 0 %.

Le CT du Canada au titre de l'ACÉUM pour la crème est passé de 8 750 tonnes en 2023-2024 à 10 500 tonnes en 2024-2025. Jusqu'à présent, au cours de l'année laitière 2024-2025, le CT a été utilisé à 16,3 %. À la même période l'année dernière, le taux de remplissage était de 29,8 %, ce qui montre une baisse en volume.

Dans l'ensemble, les importations totales de crème dans le cadre de tous les accords commerciaux ont diminué, passant de 2 858 tonnes l'année dernière à 1 954 tonnes jusqu'à présent en 2024/25, ce qui représente une baisse en volume d'une année par rapport à l'autre.

FIGURE 7 : IMPORTATIONS DE CRÈME



Source : Affaires mondiales Canada





BEURRE

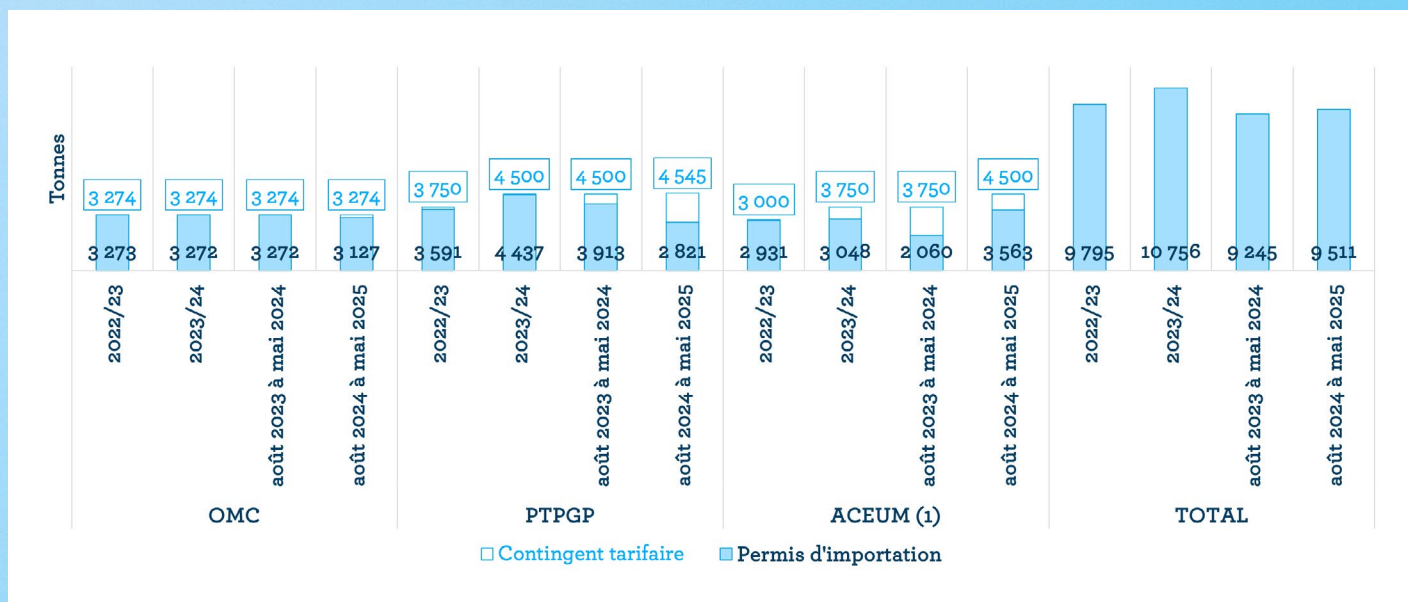
Le CT pour le beurre dans le cadre de l'OMC est le même chaque année, fixé à 3 274 tonnes. Les taux de remplissage du CT pour le beurre dans le cadre de l'OMC ont atteint 99,9 % au cours de l'année laitière 2023/24. À ce jour, 95,5 % du contingent a déjà été rempli, alors qu'il reste encore deux mois avant la fin de l'année laitière.

Dans le cadre de l'Accord de PTPGP, le CT pour le beurre était presque entièrement rempli (98,6 %) au cours de l'année laitière 2023/24. Cette année, il n'est utilisé qu'à 62,1 % jusqu'à présent. Au cours de la même période l'année dernière, il était rempli à 87 %. Ceci indique un ralentissement des importations de beurre dans le cadre de l'Accord de PTPGP par rapport à l'année dernière. Au cours de cette période, les prix du beurre en Océanie ont considérablement augmenté, rendant les importations en provenance de cette région moins compétitives par rapport aux autres marchés.

En vertu de l'ACÉUM, depuis le début de l'année, les importations de beurre ont été comblées à 79,2 %, alors qu'il reste deux mois dans l'année laitière. À la même période l'an dernier, ce pourcentage était de 54,9 %, ce qui montre une accélération des importations de beurre en vertu de l'ACÉUM. La principale cause de cette augmentation est la baisse des prix du beurre aux États-Unis par rapport aux autres prix internationaux.

Dans l'ensemble, les importations totales de beurre s'élèvent actuellement à 9 511 tonnes, soit une augmentation de 266 tonnes par rapport à la même période l'année dernière.

FIGURE 8 : IMPORTATIONS DE BEURRE



(1) Pour l'ACÉUM, le CT et les permis d'importation s'appliquent au beurre ou à la crème en poudre.

Source : Affaires mondiales Canada



LAIT ÉCRÉMÉ ET LAIT EN POUDRE

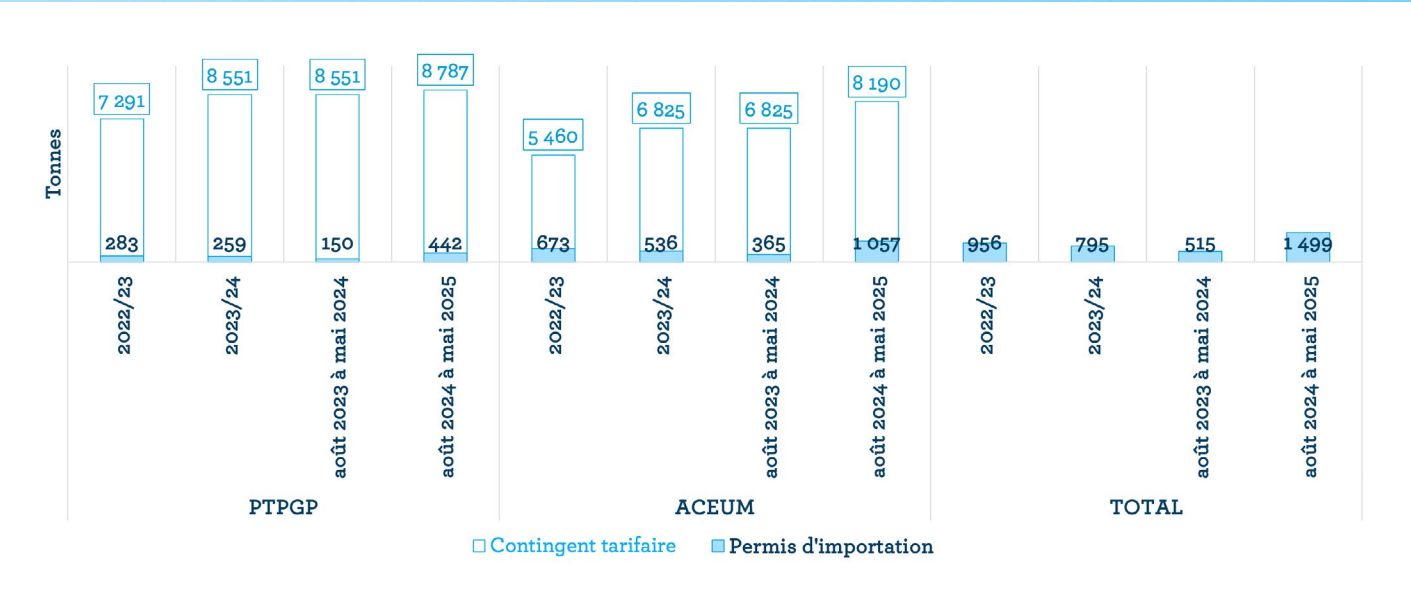
En vertu de l'accord de l'OMC, aucune importation n'est actuellement autorisée pour le lait écrémé et le lait en poudre.

Pour les importations de lait écrémé et de lait en poudre dans le cadre de l'Accord de PTPGP, le CT n'a été utilisé qu'à hauteur de 3,0 % au cours de l'année laitière 2023/24. Cette année, le CT a été utilisé à hauteur de 5,0 % à ce jour. Ce taux est supérieur au taux de remplissage de la même période l'année dernière, qui était de 1,8 %, ce qui indique une accélération des importations de poudre.

En vertu de l'ACÉUM, le CT pour le lait écrémé et le lait en poudre a atteint un taux de remplissage de 7,9 % au cours de l'année laitière 2023-2024. À ce jour, le CT a atteint 12,9 %, les importations ayant considérablement augmenté par rapport à la même période l'année dernière.

Dans l'ensemble des accords, le volume des importations de lait en poudre et de lait écrémé en poudre est passé de 515 tonnes entre août 2023 et mai 2024 à 1 499 tonnes au cours de la même période en 2024/25, soit une augmentation de 984 tonnes.

FIGURE 9 : IMPORTATIONS DE LAIT ÉCRÉMÉ ET DE LAIT EN POUDRE



Source : Affaires mondiales Canada

POUDRE DE LACTOSÉRUM

Dans le cadre de l'OMC, le CT du Canada pour les importations de poudre de lactosérum est fixé à 3 198 tonnes par an. Au cours de l'année laitière 2023/24, ce CT a été rempli à 10,4 %. À ce jour, pour l'année laitière 2024-2025, seulement 6,7 % ont été utilisés, comparativement à 10,1 % à la même période l'année dernière. Cela montre un léger ralentissement des importations de poudre de lactosérum dans le cadre de l'OMC.

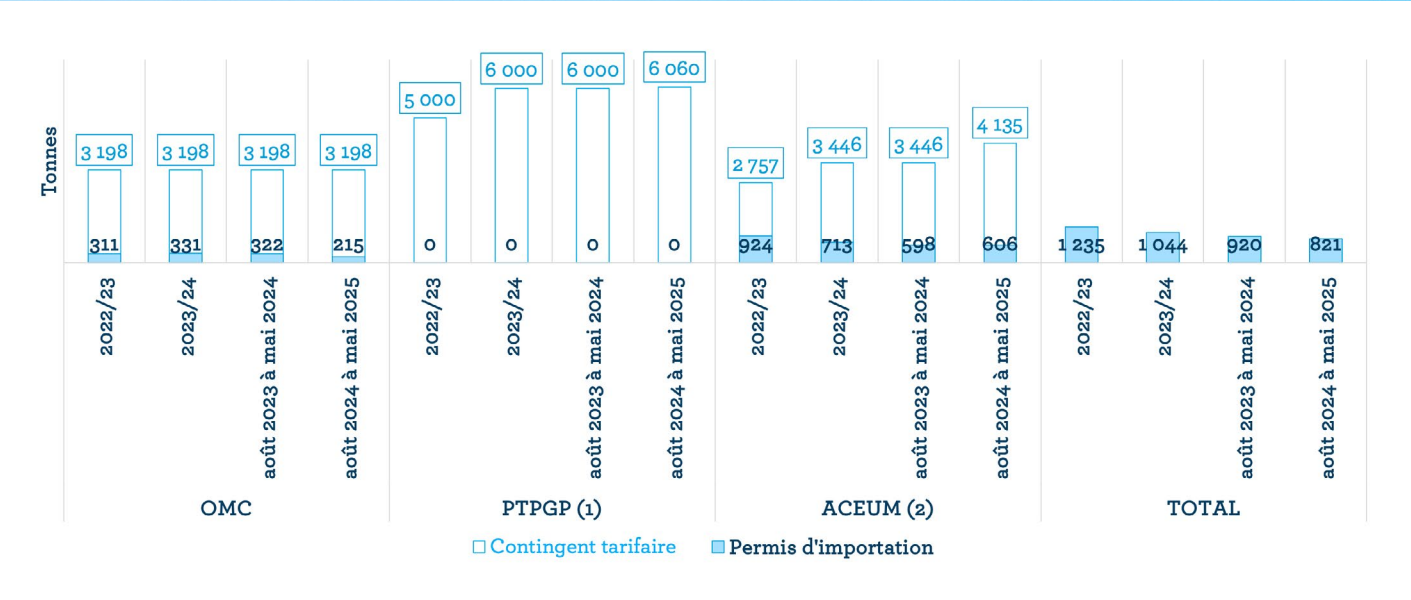
Aucun taux de remplissage n'est indiqué dans le cadre de l'Accord de PTPGP concernant la poudre de lactosérum pour l'année laitière 2024/25, à l'instar des années précédentes où ce CT n'a pas été utilisé.

En vertu de l'ACÉUM, le CT pour la poudre de lactosérum est passé de 3 446 tonnes en 2023-2024 à 4 135 tonnes en 2024-2025. À ce jour cette année, le CT a été rempli à hauteur de 14,7 %, ce qui représente 606 tonnes d'importations de poudre de lactosérum, alors qu'il reste deux mois avant la fin de l'année laitière. À la même période l'année dernière, le taux de remplissage était de 17,3 %, soit 598 tonnes, ce qui indique une légère augmen-tation du volume, mais un taux de remplissage plus faible en raison d'un contingent plus important.

Au total, les importations de poudre de lactosérum ont diminué de 11 % par rapport à la même période l'année dernière.



FIGURE 10 : IMPORTATIONS DE POUDRE DE LACTOSÉRUM



(1) À compter du 1^{er} août 2028, ce CT sera supprimé.

(2) À compter du 1^{er} août 2029, ce CT sera supprimé

Source : Affaires mondiales Canada

TENDANCES DE LA CONSOMMATION SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025, la consommation de produits laitiers a augmenté par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation de la population canadienne, qui a augmenté de 3,0 % au milieu de la période.

L'augmentation globale de la consommation de produits laitiers fait ressortir une tendance positive induite par la croissance démographique. Cependant, par personne, nous observons des tendances différentes qui pourraient être influencées par les pressions récentes dans le contexte économique.

Si l'inflation alimentaire s'est atténué, d'autres pressions financières — comme la hausse des taux d'intérêt hypothécaires et la faible croissance du revenu disponible — influencent la façon dont les consommateurs font leurs achats alimentaires dans toutes les catégories. Par exemple, au lieu de fréquenter les épiceries traditionnelles, un nombre croissant de consommateurs se tournent vers les bannières à rabais, les grands surfaces et les clubs-entrepôts pour profiter de prix plus bas.

De même, les données de Statistique Canada indiquent que les ventes des restaurants offrant le service complet, impliquant généralement des dépenses plus élevées, sont en baisse par rapport aux années précédentes, tandis que les ventes des établissements de restauration offrant un service limité sont en hausse. Ces changements dans les habitudes de consommation ont des effets variés selon les produits, et les produits laitiers n'y font pas exception.

MARCHÉ CANADIEN

PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2025 COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PERIODE	SOURCE	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL (NielsenIQ)		TOUS LES AUTRES MARCHÉS	
	Produit laitier	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2025	Lait (litres)	1,7 %	0,1 %	76,8 %	7,3 %	23,2 %
	Crème (litres)	0,2 %	0,8 %	39,7 %	-0,2 %	60,3 %
	Yogourt réfrigéré (kg)	4,8 %	5,1 %	95,1 %	-0,2 %	4,9 %
	Fromage naturel (kilograms)	1,2 %	2,0 %	55,8 %	0,2 %	44,2 %
	Beurre (Kg)	1,0 %	0,4 %	58,2 %	1,9 %	41,8 %

Note

- 1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
- 2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks – exportations intérieures
- 3. PIR, les importations au-dessus de l'engagement d'accès et les ré-exportations ne sont pas comprises dans le marché total.
- 4. Marché des HRI = Marché total – marché de détail – classe 5
- 5. Marché des HRI = les hôtels, les restaurants, les services alimentaires en établissement, les détaillants indépendants qui ne sont pas pris en compte par Nielsen, la transformation ultérieure de la classe 5 lorsque non disponible et toute autre transformation ultérieure non comprise dans la classe 5
- 6. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : calculs effectués par Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et les PLC

MARCHÉ CANADIEN PAR PERSONNE

PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2025 COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE	SOURCE	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL (NielsenIQ)			TOUS LES AUTRES MARCHÉS	
	Produit laitier	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	
12 MOIS SE TERMINANT EN MARS 2025	Lait (litres)	-1,3 %	-2,9 %	76,8 %	4,3 %	23,2 %	
	Crème (litres)	-2,8 %	-2,2 %	39,7 %	-3,2 %	60,3 %	
	Yogourt réfrigéré (kg)	1,8 %	2,1 %	95,1 %	-3,2 %	4,9 %	
	Fromage naturel (kilograms)	-1,8 %	-1,0 %	55,8 %	-2,8 %	44,2 %	
	Beurre (Kg)	-2,0 %	-2,6 %	58,2 %	-1,1 %	41,8 %	

Note

1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
3. PIR, les importations au-dessus de l'engagement d'accès et les ré-exportations ne sont pas comprises dans le marché total.
4. Marché des HRI = Marché total - marché de détail - classe 5
5. Marché des HRI = les hôtels, les restaurants, les services alimentaires en établissement, les détaillants indépendants qui ne sont pas pris en compte par Nielsen, la transformation ultérieure de la classe 5 lorsque non disponible et toute autre transformation ultérieure non comprise dans la classe 5
6. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : calculs effectués par Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et les PLC

LAIT

Dans l'ensemble du marché, les ventes de lait ont augmenté de 1,7 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025 par rapport à la même période l'année précédente. Avec l'augmentation de la population, la demande de lait devrait augmenter. Bien que la demande totale de lait connaisse une reprise de la croissance, des facteurs continuent d'exercer une pression négative sur l'évolution des ventes de ce produit : ces facteurs sont, entre autres, la part croissante des jeunes générations dans la population canadienne, l'évolution des habitudes de consommation, l'arrivée de nouveaux immigrants ayant des cultures alimentaires différentes et les mouvements anti-lait et anti-élevage. La consommation totale de lait par personne est en baisse de 1,3 %.

Au niveau de la vente au détail, les ventes de lait ont légèrement augmenté de 0,1 % par rapport à l'année précédente, représentant 76,8 % du marché total. Dans cette catégorie, les ventes de lait entier ont continué de croître, tandis que le déclin des ventes de lait à 1 % et 2 % de matières grasses (M.G.) a ralenti. De plus, une forte croissance a été observée dans les produits laitiers sans lactose, biologiques et ultrafiltrés.

Dans un contexte de hausse du coût de la vie, les ventes de boissons d'origine végétale ont diminué, représentant désormais 8,4 % des ventes au détail totales dans la catégorie « lait et substituts », en baisse comparativement à 9 % il y a un an. Cette évolution s'explique principalement par le prix moyen plus élevé des boissons d'origine végétale comparativement au lait. De plus, le 8 juillet 2024, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a émis un rappel de 15 boissons d'origine végétale de marque Silk et trois de marque Great Value en raison d'une contamination par la bactérie *Listeria*. Ce rappel semble favoriser les ventes d'autres marques d'origine végétale et celles du lait.

Une grande partie de cette croissance de la consommation de lait provient du secteur des HRI ainsi que de la transformation ultérieure, où les ventes ont augmenté de 7,3 % par rapport à l'année précédente, représentant 23,2 % du marché total. La hausse dans le secteur des HRI est probablement liée à l'évolution des habitudes de consommation, car davantage de personnes ont dû travailler plus de jours au bureau que l'année précédente (par exemple, les fonctionnaires), ce qui a entraîné une augmentation de la consommation hors domicile. De plus, on a également constaté une augmentation de la quantité de produits laitiers utilisés dans la classe 5 pour le marché de la transformation ultérieure.

CRÈME

La consommation totale de crème a augmenté de 0,2 % au cours des 12 mois se terminant en mars 2025 comparativement à la même période l'année précédente. Toutefois, par personne, cela représente une baisse de 2,8 %.

Sur le marché de détail, qui représente 39,7 % du marché total, les ventes ont augmenté de 0,8 % au cours de cette période. Les ventes de crème au détail ont continué d'augmenter progressivement, même si les prix ont recommencé à augmenter. Comme pour les autres produits laitiers, la croissance des ventes au détail continue de bénéficier de l'amélioration de la conjoncture économique, de l'augmentation de la population totale et d'une hausse des prix moins forte que ces dernières années. De plus, à l'instar de la consommation de lait de consommation au détail, les ventes de crème sont stimulées par la crème à plus forte teneur en matières grasses.

En ce qui concerne la consommation de crème hors commerce de détail, les ventes sur les marchés des HRI et celui de la transformation ultérieure ont reculé de 0,2 % par rapport aux années précédentes. Ensemble, ces segments représentent désormais 60,3 % du marché total de la crème. Pour ce qui est de la partie du marché des HRI couverte par les données de Direct Link, les ventes de crème ont été plus élevées au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025 qu'au cours de la même période l'année précédente. De plus, l'utilisation de la crème dans la classe 5 pour le marché de la transformation ultérieure est restée relativement stable par rapport à la même période de l'année précédente.

YOGOURT RÉFRIGÉRÉ

Sur l'ensemble du marché, les ventes de yogourts réfrigérés ont augmenté de 4,8 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025, par rapport à la même période en 2024. Comme pour les autres produits laitiers, la croissance démographique a contribué à cette augmentation. Cependant, la consommation par personne de yogourt a augmenté de 1,8 % par rapport à la même période en 2024, ce qui suggère que d'autres facteurs influençant les habitudes de consommation individuelles sont présents.

Les ventes au détail ont représenté 95,2 % de la part de marché totale du yogourt au cours de cette période. Dans le commerce de détail, les ventes de yogourt ont augmenté de 5,1 %. Cette croissance a été stimulée par plusieurs facteurs, notamment le passage à des formats de yogourt plus grands, qui offrent des options plus rentables et favorisent une consommation plus élevée en raison de la taille illimitée des portions. De plus, les consommateurs achètent davantage de yogourts nature et ceux à teneur élevée en protéines dans le commerce de détail.

Pour le yogourt consommé dans tous les autres marchés, selon les données de Direct Link, les centres d'hébergement et de soins et les hôpitaux ont représenté une part importante de la croissance dans les HRI au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025. Enfin, le yogourt utilisé dans la classe 5 pour le marché de la transformation ultérieure continue de représenter une petite part du marché.





FROMAGE NATUREL

Au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025, la consommation de fromage naturel a augmenté de 1,2 % comparativement à la même période l'année dernière. Cette hausse s'explique en grande partie par la croissance démographique, les ventes par personne ayant reculé de 1,8 %.

Les ventes au détail ont augmenté de 2 % au cours de cette période, représentant 55,8 % de la consommation de fromage naturel au Canada. Le ralentissement de la croissance des prix du fromage au détail a contribué à une augmentation de la consommation par personne de fromage naturel au détail par rapport aux autres segments du marché total. Les ventes par personne de fromage naturel ont légèrement diminué de 0,3 % par rapport à l'année précédente. De plus, le fromage cottage a connu une forte croissance des ventes au détail, avec une augmentation de 22,7 % au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025. Bien qu'il soit difficile de la quantifier, il semble que cette augmentation des ventes de fromage cottage soit liée à l'intérêt croissant pour ce produit sur les réseaux sociaux en tant qu'ingrédient nutritif utilisé dans de nombreuses recettes.

BEURRE

Au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025, la consommation de beurre a augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, les ventes ont diminué de 2 % par personne.

Au niveau de la vente au détail, qui représente 58,2 % des ventes totales, les ventes de beurre ont augmenté de 0,4 % par rapport à la même période l'année dernière. Les ventes de beurre ont connu une croissance constante sur une base de 52 semaines depuis la période se terminant le 17 février 2024. Cela s'explique par un ralentissement significatif de la croissance des prix au cours de l'année écoulée. La part de marché du beurre a augmenté au cours de la même période. Elle représente désormais 53 % des ventes totales en kilogrammes dans la catégorie « beurre et substituts solides », comparativement à 51,8 % il y a un an.

Le fromage cottage représente désormais 9,3 % de tous les fromages naturels achetés au détail.

Les ventes au détail de fromage naturel préemballé importé ont augmenté au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025. Cela correspond à une augmentation des importations de produits fromagers par rapport à la même période se terminant en mars 2024. Cependant, cette croissance n'a pas entraîné d'érosion de la part de marché du fromage naturel préemballé canadien vendu au détail, car la part du fromage naturel préemballé importé est restée stable.

Dans la partie du secteur des HRI couverte par les données de Direct Link, les ventes de fromage naturel ont diminué par rapport à la même période l'année dernière. Cela peut s'expliquer par le contexte économique actuel et les contraintes budgétaires. Enfin, pour les produits utilisés dans la classe 5 destinés au marché de la transformation ultérieure, les volumes de vente ont augmenté, atténuant ainsi la baisse de la consommation dans le secteur des HRI par rapport à l'année dernière.

De plus, les produits à base de beurre clarifié/ghee, qui ont une teneur en matières grasses plus élevée que celle du beurre, sont de plus en plus présents dans les rayons des magasins de détail et représentent désormais 2,1 % de la catégorie « beurre et substituts solides ».

La part de marché du beurre hors commerce de détail a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière. Selon les données de Direct Link, les ventes de beurre dans le marché des HRI ont augmenté au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025, malgré une croissance des prix par kilogramme plus élevée que celle des substituts qui « se rapprochent » du beurre, comme la margarine. De même, l'utilisation de produits à base de beurre dans la classe 5 pour le marché de la transformation ultérieure a augmenté.

CONCLUSION

Les marchés mondiaux des produits laitiers connaissent une volatilité accrue, avec des tendances régionales divergentes en matière de prix en raison de facteurs tels que l'évolution des modes de production, les tensions géopolitiques et l'incertitude. De plus, la demande de produits laitiers riches en matières grasses reste forte, ce qui influence encore davantage la dynamique du marché.

Cette édition souligne également les différences entre la structure des fermes laitières au Canada et aux États-Unis. Au Canada, 89,3 % des fermes comptent 200 vaches ou moins et produisent 63,8 % du lait, tandis qu'aux États-Unis, seulement 8,5 % des fermes comptant 1 000 vaches ou plus produisent près de 66 % du lait.

Le commerce des produits laitiers du Canada en 2024-2025 a varié selon les catégories de produits. Les exportations de lait écrémé en poudre (LEP) et de concentrés de protéines laitières (CPL) restent inférieures à la limite combinée de 36,7 millions de kilogrammes. Les importations de lait de consommation, de crème et de lactosérum en poudre ont affiché une croissance limitée d'une année à l'autre.

Les importations de beurre dans le cadre de l'ACÉUM ont augmenté, sous l'effet de prix américains plus compétitifs, tandis que les importations dans le cadre de l'Accord de PTPGP ont ralenti en raison de la hausse des prix en Océanie. Les importations de lait écrémé en poudre et de lait en poudre augmentent dans le cadre de tous les accords commerciaux d'un exercice à l'autre.

Au cours de la période de 12 mois se terminant en mars 2025, la consommation totale de produits laitiers au Canada a augmenté, en grande partie grâce à la forte croissance démographique. Malgré les pressions économiques, telles que la hausse des coûts des intérêts hypothécaires et la lenteur de la croissance du revenu disponible, le ralentissement de l'inflation des prix des aliments a contribué à soutenir la consommation de produits laitiers. Cependant, les ventes par personne ont légèrement diminué pour la plupart des catégories de produits laitiers, à l'exception du yogourt, reflétant l'évolution des préférences des consommateurs en matière de consommation individuelle.

Si vous avez des suggestions de sujets pour les prochaines éditions de l'Économiste laitier, nous vous invitons à les envoyer à communications@dfc-plc.ca.

